

LE HAMEAU DES BERGERS

Pension Animaux

2 chemin de nods- Les Terres De Chaux



certificat capacité 25047 / Siret 48441168100014

www.hameaundesbergers.com

03.81.93.35.79 / 06.77.55.19.43

Horaires sur Rendez Vous par soucis de prise en charge individuelle, d'organisation et de disponibilité.

Possibilité le lundi mardi jeudi vendredi 8h30-11h/15h-18h30 mercredi 8h30-11h Samedi 9h-12h/17h30-18h30

Fermé les jours fériés et les après midi qui les précèdent.

Fermé les dimanches et mercredi après midi.

Pour des raisons de gestion, la visite de l'établissement se fera le jour d'arrivée.

REGLEMENT

-Ne sont admis que les animaux identifiés, vermifugés, déparasités et vaccinés à jour : C.H.P.P.L et toux du chenil pour les chiens. Typhus choriza leucose + stérilisation pour les chats

Carnet santé+ carte d'immatriculation+collier obligatoire pendant le séjour !

-Animaux agressif et femelle gestante refusés ! L'animal présentant un problème de santé évidant et n'ayant aucun traitement en cours se verra refusé l'entrée !

-Les chiennes en chaleur et les chiots de 4 à 6mois sont acceptées en supplément de 5€/jr.

-Le propriétaire doit nous avertir des éventuels problèmes de santé, problèmes caractéristiques, traitements vétérinaires propres à son animal.

-Une attestation de bonne santé du vétérinaire de moins de 1 mois est exigée pour les espèces de 10 ans et plus.

-La pension décline toute responsabilité en cas de maladie ou décès de nature imprévisible (crise cardiaque, cancer, vieillesse ou si l'agressivité du chien empêche tous soins). La pension n'est jamais responsable de la santé de l'animal: son obligation unique en cette matière consiste, s'il est constaté des signes suspects, à faire examiner le pensionnaire par le vétérinaire attaché à la pension, (Dr POUX-Dr LENTZ) suivre les prescriptions médicales éventuelles et ce aux frais du propriétaire de l'animal. Si l'état de l'animal nécessitait une intervention médicale ou chirurgicale urgente, le propriétaire ci-dessus désigné, donne son accord pour que la pension prenne toutes dispositions concernant la santé de son animal. Etant entendu que les frais médicaux et chirurgicaux seront aux frais du propriétaire.

-Le propriétaire doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, il reste responsable de tous les dommages éventuels causés par son animal durant son séjour en pension !

-Tout animal non repris de la pension 7 jours après la date de départ prévue dans le contrat, sera considéré comme abandonné. Ceci entraînera des poursuites envers son propriétaire.

-Nous acceptons les affaires de vos compagnons mais déclinons toutes responsabilités en cas de détérioration ou pertes.

- Tout séjour devra faire l'objet d'une réservation qui ne sera effective qu'après réception par voie postale de ce contrat accompagné d'un acompte de 20€. Sans l'acompte, la réservation sera nulle. Cette somme nous restera acquise en cas de non respect de la réservation (quelque soit le motif) l'encaissement est immédiat !

M., Mme..... reconnaît avoir pris connaissance des tarifs et conditions ci-dessus stipulées et déclare les accepter sans réserve d'aucune sorte.

Fait aux Terres de Chaux, le..... Fait pour valoir en 2 exemplaires.

Signature :

EXEMPLAIRE A NOUS RENVoyer AVEC L'ACOMpte

PROPRIETAIRE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : PORT :

PERSONNE A PREVENIR + TEL :

1^{ER} ANIMAL PENSIONNAIRE(S) 2^{EME} ANIMAL

NOM :

NOM :

☐ CHAT ☐ CHIEN

☐ CHAT ☐ CHIEN

RACE :

RACE :

AGE : / POIDS :

AGE : / POIDS :

☐ MALE ☐ FEMELLE

☐ MALE ☐ FEMELLE

IDENTIFICATION :

IDENTIFICATION :

SEJOUR

Arrivée le / / à h.....

Départ le / / à h.....

TARIFICATION :

L animal séjourne en pension complète, aucune remise si nourriture fournie. Nos tarifs s'adaptent suivant LE GABARIT ET NOTRE NOMENCLATURE DE RACE! 2€ de remise par chiens supplémentaire appartenant au même propriétaire. 10% partir de 30 jours de pension consécutifs

Petit chien	14€/jr
Moyen chien	15€/jr
Grand chien	16€/jr
Très grand chien dont 2ème catégorie	17€/jr
Chat	10€/jr

SUPPLEMENTS: médicaments ou soins à effectuer s'élèvent de 2€ à 4€ selon le traitement (ORDONNANCE EXIGÉE) si chauffage individuel (+2€/jr/chien).Brossage, lavage possible à la sortie du chiens facturés en plus. Tout déplacement lié au chien (vétérinaire....) sera en sur plus. Supplément en cas de non respect des horaires ou jour de sortie sans être prévenu 48h avant !

La journée est facturée quelque soit l'heure d'arrivée dans la journée (selon nos horaires) seul les départs le matin (du lundi au vendredi) avant 11h seront offert. Samedi payé intégralement. Une reprise anticipée du pensionnaire ne donne droit à aucun remboursement toutes les dates indiquées sont bloquées et facturées !

Nous nous engageons à accueillir votre animal dans des locaux conformes aux normes en vigueur, désinfectés quotidiennement, avec mise à disposition de repas de qualité adapté (royal canin).A sortir celui-ci au moins 2fs/jr en parc d'ébatement et lui fournir autant d'attention qu'il nous sera possible, les câlins étant à volonté. Tous ceci y compris les jours de fermeture ou nous prenons congés des propriétaires seulement, les appels, sms, mail et autres ne seront pas traités ces jours là...merci

Merci de calculer suivant les tarifs (nomenclature jointe) sera rectifié si erreur
.....jrs x€ (gabarit) =€
Soins et autres services facturés en plus

LE HAMEAU DES BERGERS

Pension Animaux

2 chemin de nods- Les Terres De Chaux



certificat capacité 25047 / Siret 48441168100014

www.hameaudesbergers.com

03.81.93.35.79 / 06.77.55.19.43

Horaires sur Rendez Vous par soucis de prise en charge individuelle, d'organisation et de disponibilité.

Possibilité le lundi mardi jeudi vendredi 8h30-11h/15h-18h30 mercredi 8h30-11h Samedi 9h-12h/17h30-18h30

Fermé les jours fériés et les après midi qui les précèdent.

Fermé les dimanches et mercredi après midi.

Pour des raisons de gestion, la visite de l'établissement se fera le jour d'arrivée.

SEJOUR

Arrivée le / / à h.....

Départ le / / à h.....

TARIFICATION : L animal séjourne en pension complète, aucune remise si nourriture fournie. Nos tarifs s'adaptent suivant LE GABARIT ET NOTRE NOMENCLATURE DE RACE! 2€ de remise sur nos tarifs par chiens supplémentaire appartenant au même propriétaire. **10% partir de 30 jours**

Petit chien	14€/jr
Moyen chien	15€/jr
Grand chien	16€/jr
Très grand chien dont 2ème catégorie	17€/jr
Chat	10€/JR

SUPPLEMENTS: médicaments ou soins à effectuer s'élèvent de 2€ à 4€ selon le traitement (**ORDONNANCE EXIGÉE**) si chauffage individuel (+2€/jr/chien). Brossage, lavage possible à la sortie du chien facturés en plus. Tout déplacement lié au chien (vétérinaire....) sera en sur plus. Supplément en cas de non respect des horaires ou jour de sortie sans être prévenu **48h avant !**

La journée est facturée quelque soit l'heure d'arrivée dans la journée (selon nos horaires) seul les départs le matin (du lundi au vendredi) avant 11h seront offerts. Samedi payé intégralement. Une reprise anticipée du pensionnaire ne donne droit à aucun remboursement toutes les dates indiquées sont dues et facturées !

Nous nous engageons à accueillir votre animal dans des locaux conformes aux normes en vigueur, désinfectés quotidiennement, avec mise à disposition de repas de qualité adapté (royal canin). A sortir celui-ci au moins 2fs/jr en parc d'ébattement et lui fournir autant d'attention qu'il nous sera possible, les câlins étant à volonté. Tous ceci y compris les jours de fermeture ou nous **prenons congés des propriétaires seulement**, les appels, sms, mail et autres ne seront donc pas traités ces jours là

Merci de calculer suivant les tarifs (nomenclature jointe) sera rectifié en cas d'erreur

.....jours x€ (suivant le gabarit) =.....€

Soins et autres services facturés en

plus.....

-Ne sont admis que les animaux identifiés, vermifugés déparasités et vaccinés à jour : C.H.P.P.L. et toux du chenil pour les chiens. Typhus choriza leucose + stérilisation pour les chats **Carnet santé+ carte d'immatriculation+collier obligatoire pendant le séjour !**

-Animaux agressif et femelle gestante refusés ! L'animal présentant un problème de santé évidant et n'ayant aucun traitement en cours se verra refusé l'entrée !

-Les chiennes en chaleur et les chiots de 4 à 6mois sont acceptées en supplément de 5€/jr.

-Le propriétaire doit nous avertir des éventuels problèmes de santé, problèmes caractériels, traitements vétérinaires propres à son animal.

-Une attestation de bonne santé du vétérinaire de moins de 1 mois est exigée pour les espèces de 10 ans et plus.

-La pension décline toute responsabilité en cas de maladie ou décès de nature imprévisible (crise cardiaque, cancer, vieillesse ou si l'agressivité du chien empêche tous soins). La pension n'est jamais responsable de la santé de l'animal: son obligation unique en cette matière consiste, s'il est constaté des signes suspects, à faire examiner le pensionnaire par le vétérinaire attaché à la pension, (Dr POUX-Dr LENTZ) suivre les prescriptions médicales éventuelles et ce **aux frais du propriétaire de l'animal**. Si l'état de l'animal nécessitait une intervention médicale ou chirurgicale urgente, le propriétaire ci-dessus désigné, donne son accord pour que la pension prenne toutes dispositions concernant la santé de son animal. Etant entendu que les frais médicaux et chirurgicaux seront **aux frais du propriétaire**.

-Le propriétaire doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, il reste responsable de tous les dommages éventuels causés par son animal durant son séjour en pension !

-Tout animal non repris de la pension 7 jours après la date de départ prévue dans le contrat, sera considéré comme abandonné. Ceci entraînera des poursuites envers son propriétaire.

-Nous acceptons les affaires de vos compagnons mais déclinons toutes responsabilités en cas de détérioration ou pertes.

- Tout séjour devra faire l'objet d'une réservation qui ne sera effective qu'après réception par voie postale de ce contrat accompagné d'un acompte de 20€. Sans l'acompte, la réservation sera nulle. Cette somme nous restera acquise en cas de non respect de la réservation (quelque soit le motif) l'encaissement est immédiat !

EXEMPLAIRE A CONSERVER

M., Mme..... reconnaît avoir pris connaissance des tarifs et conditions ci-dessus stipulées et déclare les accepter sans réserve d'aucune sorte.

Fait aux Terres de Chaux, le..... Fait pour valoir en 2 exemplaires.

Signature

REGLEMENT

Notre nomenclature des races- TARIFICATION

Nous signaler si votre race n'apparait pas dans la liste...

TAILLE MINI De 0 à 10kg environ 14€	TAILLE MEDIUM De 10 à 20 kg environ 15€	TAILLE GRANDE De 20 kg à 40 kg 16€	TAILLE MAXI + de 40 kg 17€
Teckel	Beagle	Labrador	Dogue alld
Jack parson	Bouledogue français	Braque alld, Weimar....	Terre neuve
Yorkshire	westie	Drahthaar	Dogue bordeaux
Cavalier king charles	Cocker	Bouledogue anglais	St Bernard
King charles	Boxer	labrador	Rottweiler
Jack Russel	Setter	Beauceron	Husky
Yack terrier	Malinois	Berger alld	Bouledogue américain
Bichon	Border collie	Rhodésien ridgback	Cane corso
Shi tzu	Bleu gascogne	Golden retriever	Charplanina
Pinscher	Nizinny	Bouvier des flandres	Berger podhale
Papillon	Pointer	Samoyède	leonberg
Carlin	Springer spaniel	Berger picard	Montagne des pyrénées
Pékinois	Berger australien	Bearded collie	Dogue argentin
Lhasa apso	Berger Pyrénées	bobtail	Briard
chihuahua	épagneul breton	Bulldogue anglais	Bouvier bernois/appenzell
caniche	Shar pei	Dobermann	Shiba inu
Cairn terrier	Basset hound	Chow chow	Berger de l atlas
	Fox terrier	colley	Akita americain
		hovawart	Dogue alld
		Berger blanc suisse	malamute
		Bull terrier	Am staff
			Dogue argentin

Pour les chiens les plus jeunes, les tarifs s adapteront à la race et non au poids

SUPPLEMENTS CHIENS / CHATS

Prise de médicaments (avec ordonnance)	2€/jrs
Soins médicaux (pansement, nettoyage oreilles, yeux, injection) sur ordonnance	3€/soins
antiparasitaire	3€ /prise
Brossage chiens ou chats entretenus	20€
Lavage (ne concerne pas les chats)	35€
Chauffage individuel	2€/jrs
Transport selon disponibilité (domicile ou vétérinaire)	0.97/km